



Communiqué de presse juin 2001

## **Mieux maîtriser la pâture des moutons**

Depuis la 2e guerre mondiale, le cheptel ovin a passablement augmenté en Suisse et il atteint pratiquement aujourd'hui l'effectif d'il y a cent ans. En plaine, ce sont surtout des zones marginales, abandonnées par les bovins, qui sont utilisées par des ovins. Les pâturages d'altitude accueillent pendant l'été près de la moitié des 420'000 moutons détenus en Suisse. En plaine comme en montagne, les ovins pâturent fréquemment des milieux de haute valeur écologique. On leur reproche souvent de brouter de façon trop sélective, de détruire certaines plantes sensibles et de réduire ainsi la valeur écologique des surfaces qu'ils pâturent. Ces reproches sont-ils justifiés? Nos observations montrent que les cas de dégradation de la végétation sont davantage dus à une mauvaise gestion du troupeau et du pâturage, c'est-à-dire à l'homme, plutôt qu'aux moutons eux-mêmes. Le rapport intitulé « Estivage ovin durable » donne des recommandations pratiques pour la pâture des moutons . Il montre qu'il est très important:

- de bien délimiter les surfaces pâturables,
- de contrôler les déplacements du troupeau,
- d'adapter la charge en bétail.

Seules les surfaces disposant d'une couverture végétale compacte et bien développée sont adaptées à la pâture. Celles qui présentent un risque manifeste d'érosion ou une composition botanique riche en plantes sensibles sont à exclure de la pâture. A haute altitude, où les pâturages couvrent de vastes étendues, il n'est pas toujours facile de séparer les surfaces pâturables des zones à exclure. L'aide d'un spécialiste connaissant bien la végétation peut s'avérer utile.

Les moutons pâturent de préférence les zones élevées, là où les plantes sont les plus jeunes et les plus appétibles. Les pâturages à basse altitude, où le stade de développement de l'herbe est plus avancé, sont au contraire délaissés, ce qui favorise le développement de plantes indésirables comme les buissons. Pour garantir une utilisation homogène des surfaces à disposition, la création de parcs ou la présence permanente d'un berger est donc indispensable. En obligeant les moutons à pâture correctement les pâturages de basse altitude, on réduit la pression de pâture sur les zones sensibles de haute altitude.

Nous étudions actuellement si la pose de clôtures électriques est réalisable sur des pâturages de haute altitude. Nos premières observations montrent que les clôtures

électriques à haute performance, composées de 4 fils, ouvrent une voie intéressante pour la création de parcs à haute altitude. A basse altitude et sur des sols productifs, les moutons peuvent séjourner au maximum une semaine dans le même parc. La durée de repousse jusqu'à la pâture suivante devrait être d'environ un mois. En altitude, la durée de séjour par parc peut être légèrement plus longue. La réalisation pratique de ces clôtures est toutefois limitée par leur coût.

Le gardiennage des troupeaux par un berger est une autre solution mais il est difficile de trouver des bergers compétents pour une surveillance permanente des moutons (jour et nuit). Les alpages à moutons ne sont généralement pas équipés pour offrir des conditions d'existence correctes à un berger. Lorsque les déplacements du troupeau échappent à tout contrôle, la charge en bétail doit alors être fortement réduite (souvent d'au moins 50%) pour éviter une dégradation de la végétation.

Depuis 2000, les contributions d'estivage défavorisent nettement les propriétaires de moutons comparativement aux détenteurs de bovins. Les premiers reçoivent seulement Fr. 120.- par pâquier (100 jours de pâture pour une unité gros bétail) alors que les seconds bénéficient d'une contribution de Fr. 260.- par pâquier. Cette différence n'incite pas les détenteurs de moutons à faire des efforts supplémentaires pour mieux gérer leurs pâturages.

Les moutons ont un rôle important à jouer dans l'entretien du territoire. Pour qu'ils puissent assurer correctement cette fonction à l'avenir, plusieurs améliorations sont nécessaires. Il est nécessaire de mieux soutenir financièrement les éleveurs qui sont prêts à contrôler les déplacements de leurs moutons, en augmentant par exemple les contributions d'estivage, de revaloriser le métier des bergers et d'améliorer les infrastructures sur les alpages pour leur offrir des conditions d'existence correctes. Enfin, il faut tester de nouveaux modes de conduite, comme la pâture mixte des ovins et des bovins. On pourrait ainsi pâturer de façon plus homogène de grandes surfaces et réduire les coûts par tête de bétail. Il s'agit là d'une nouvelle piste intéressante pour la recherche

Jakob Troxler  
Station fédérale de recherches  
en production végétale de Changins, 1260 NYON 1